

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**Municipalité de Shigawake**

**Aux Contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, Maria Marroquin, directrice générale de la susdite municipalité,**

- Adoption du Plan triennal 2022-2023-2024 à une séance extraordinaire du Conseil municipal qui sera tenue à 19h00 au lieu ordinaire des sessions, le 16 décembre 2021.

**DONNÉ À SHIGAWAKE CE 7<sup>ième</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX MIL VINGT ET UN.**

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, résidante à Port-Daniel certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant une copie au bureau municipal, le site web de la municipalité et à endroit désigné par le conseil, entre 10 heures et 18 heures le 7 décembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7<sup>ième</sup> jour du mois de décembre de l'an deux mil vingt et un.

Directrice générale